BULLETIN D'ADHÉSION AU
Club VTT De l'Yvette de Savigny-sur-Orge

Siège Social : Hôtel de Ville 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE N° d'agrément DDJS : 91 S 650 e-mail vttyvette@gmail.com Site Internet : www.vttyvette.fr	Secrétaire : Sébastien PETITRENAUD

Renseignements d'ordre général qui seront communiqués aux adhérents du club

NOM : ..... PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../..... TÉLÉPHONE : 01 /...../...../...../.....

NUMERO ET RUE : .....

CODE POSTAL ET VILLE : .....

N° DE PORTABLE : ……./...../...../...../..... N° D'URGENCE : 06/……/……/…/……../……

E-MAIL :….....…....…....…....…....…....…....…....@.....…....…....…....…....

****

Les renseignements demandés ci-dessous ne sont destinés qu'aux dirigeants du club et ont pour but de mieux connaître chacun des adhérents et de mieux organiser les sorties.

PROFESSION : .....

SITUATION DE FAMILLE : célibataire : ❑ union libre : ❑
marié : ❑ divorcé : ❑
autre (préciser) : .....

NOMBRE D'ENFANTS : ..... SEXE ET ANNEES DE NAISSANCE : .....

POSSESSION D'UN VEHICULE PERSONNEL DISPONIBLE LE DIMANCHE : oui ❑
non ❑

POSSESSION D'UN PORTE-VELO oui ❑
non ❑

DISPONIBILITES POUR ROULER DANS LA SEMAINE oui ❑ quels jours ? .....
non ❑

****

Tarif des adhésions saison 2025 :

- 18 ans et plus : 85 €
- 16 à 18 ans : 65 € Chèque à l'ordre du "Club VTT de l'Yvette"
- féminines 55 €

Demi-tarif pour les conjoint(e)s et enfants d'adhérents.

N.B. : les licences et cotisations sont prises dans le club par **année civile**, et non par année scolaire. Les nouveaux adhérents inscrits entre septembre et début décembre 2024 le seront jusqu'à la fin de l'année 2025. Il conviendra cependant de verser **25 € supplémentaires** correspondant à la licence souscrite de septembre à fin décembre 2024 soit, par exemple, **110 € pour une adhésion adulte de septembre 2024 à décembre 2025.** Transmettre **1 photos d'identité**. Le tampon médical doit être apposé sur le certificat de la FSGT que vous devez remplir et qui vous sera remis par les dirigeants du club. Un certificat médical sur lequel votre médecin mentionne l'absence de contre-indication médicale à la pratique du VTT est aussi valable, mais moins pratique pour nous.

DOCUMENT A RENVOYER A :
PETITRENAUD Sébastien - 21, rue du clos de la ferme - 91160 LONGJUMEAU